



Savary Daniel

HFR Riaz : stratégie d'hier, d'aujourd'hui et de demain, quid ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 03.02.25

Dépôt

Le 24 mai 2024, lors de la séance d'information de l'hôpital fribourgeois (ci-après : HFR) au Grand Conseil, intitulée « point de la situation et perspectives », le directeur général de l'HFR a clairement exposé les réflexions en cours sur les nouvelles mesures d'économie que devrait prendre l'institution afin de parvenir à l'équilibre financier. Il a fait mention de mesures de restructuration du site de l'HFR Riaz et, notamment, de la fermeture de la réadaptation cardiovasculaire stationnaire, qui venait pourtant de s'installer après l'abandon du site de Billens. L'alternative évoquée à cette fermeture était une réadaptation ambulatoire ou l'envoi des patients au Noirmont. Pourtant, la réadaptation ambulatoire, si elle peut être envisagée pour les cas les plus légers, ne doit pas l'être pour les cas les plus sévères. Et Le Noirmont, c'est loin... Il s'agissait donc d'un vrai recul des prestations de l'HFR. A quelques jours de la votation sur l'initiative H24 du 9 juin, le comité d'initiative a porté la nouvelle à la connaissance des médias régionaux par deux communiqués de presse successifs, les 26 et 29 mai 2024. Cette nouvelle, d'importance s'il en est, en plein débat sur l'avenir de l'hôpital fribourgeois, n'a été reprise par aucun média.

Par ailleurs et toujours lors de la séance d'information du 24 mai 2024, le projet d'agrandissement de quatre étages supplémentaires pour le centre de santé de Riaz a également été confirmé comme l'un des objectifs du plan 2024-2027, ceci sous réserve de l'acceptation en votation populaire du décret prévoyant un soutien de l'Etat en faveur de l'HFR et notamment pour la consolidation des centres de santé, dont Riaz.

Aujourd'hui, à la suite de la présentation du budget 2025 de l'HFR du 31 janvier dernier, les mesures de restructuration du site de Riaz et la fermeture de la réadaptation cardiovasculaire stationnaire ont enfin été rendues publiques. En revanche, le projet d'agrandissement du centre de santé est désormais abandonné huit mois après la présentation au Grand Conseil et malgré l'acceptation en votation populaire du décret prévoyant un soutien de l'Etat en faveur de l'HFR et de ses centres de santé.

L'HFR, dans sa recherche d'économies, semble donc naviguer à vue et n'avoir aucune stratégie cohérente à long terme, en particulier en ce qui concerne ses prestations dans le Sud du canton.

Je remercie par avance le Conseil d'Etat d'apporter ses lumières aux questions suivantes :

1. L'information sur la restructuration du site de Riaz et la fermeture de la réadaptation cardiovasculaire stationnaire étaient parfaitement connues en mai 2024, soit moins d'un mois avant la votation sur l'initiative H24 du 9 juin. Il va sans dire que cette information était susceptible d'influencer le vote, mais aucun média régional ne l'a reprise. A la connaissance du Conseil d'Etat, une quelconque consigne de garder le silence a-t-elle été donnée aux médias par l'Etat ou l'HFR ?
2. Une part du décret prévoyant un soutien de l'Etat en faveur de l'HFR était attribuée au centre de santé de Riaz. Le projet de construction de quatre étages étant abandonné, sous quelle forme ce soutien sera-t-il attribué au site de Riaz puisqu'il a été accepté en votation populaire ?

3. En moins d'une année, le site de Riaz a connu un projet de construction d'envergure, puis le retrait de ce projet et finalement l'abandon de certaines prestations importantes. Y a-t-il une véritable stratégie définie pour ce site et pour l'offre hospitalière du Sud du canton ?
 4. A l'horizon 2030, le site de l'HFR Riaz va-t-il être maintenu et si oui, sous quelle forme ?
 5. A la suite de l'ouverture du nouvel hôpital central, le site de l'HFR Riaz va-t-il être maintenu et si oui, sous quelle forme ?
 6. Si non, qu'advient-il du bâtiment existant ?
 7. Si non, quelle offre sanitaire sera proposée pour le Sud du canton ?
-